

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Amis de la Grandview Inc. 1	Numéro de permis 2017835	Date d'inspection Le 12 décembre 2022	
Nom de l'établissement Les Amis de la Grandview Inc.		Numéro de téléphone (506) 546-2785	
Adresse 850 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation.
- Les dossiers des incidents mineurs sont complets.
- Un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels, porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est rangé séparément pour chaque enfant.
- Observations:  
Groupe 2-3 ans : la sieste  
Groupe 4 ans : jeux libres. À mon départ les enfants s'amuse à l'extérieur.
- Discussions avec l'exploitante concernant l'inclusion, le terrain de jeu, groupe de nourrissons et les médicaments.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 décembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Arleen Laforest

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 décembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date